

Genre du véhicule Canton (Châssis)	Marque de fabrication MAGIRUS - DEUTZ	Type Mercur A b - Moteur 4 cyl. (4-roues motrices) Empat. 4'200 mm	Modèle année 1957	Caractéristiques No 1510 / B					
Caractéristiques Désignation "Mercur A b" sur traverse avant, sur plaquette du constructeur. Moteur 4 cyl. Direction normale. Empattement 4'200 mm.									
Constructeur du châssis KLOECKNER HUMBOLDT DEUTZ A.-G., Werk Uta (D)									
No frappé à l'arrière à droite s/dernière traverse (face arrière), & à l'avant s/première traverse s/plaquette constructeur									
Marque du moteur D E U T Z Carburant Hazout / Diesel									
No frappé à droite en haut s/carter moteur, à l'avant vers orifice rempl.hulle & s/plaquette constructeur s/carter turbine									
Cyl.	4	Allonge	110	Courses	140	CV-impôt	27,104	CV-frein	05 (DIN)
Carrosserie forme Cabine fermée, exécution individuelle.									
Constructeur de la carrosserie KLOECKNER HUMBOLDT DEUTZ A.G., Werk Uta (D)									
Nombre de places: total 2 ** (Avant 2 **) Milieu - Arrière -) Places debout -									
Siège arrière -									
Nombre de portes 2 Directions position A gauche - Direction normale									
Type du moteur F 4 L - 514									
Genre en ligne, soupapes suspendues									
Position A l'avant									
Cylindrée 5'322 cm³									
Temps 4 Refroid. air (turbo)									
Entretienment toutes roues (toujours)									
Nombre d'axes 2 de roues 4									
Dérivage différentiel oui									
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, avec servo air comprimé sur toutes les 4 roues.									
Frein à main mécanique, à expansion interne, par câble & triangles, sur roues arr.									
Frein moteur HALLER - sur échappement.									
Frein remorque prise pour air comprimé, indirect									
Genre de la transmission mécanique									
Vitesse en 1 ^{re} vitesse tous terrain 5,7 km/h. maxima									
Nombre de vit. avant 5									
Route 73 km/h.									
Pharos marque B O S C H									
Syst. anti-éblouissant ampoules Bilux à cuiller									
Foux de position 2 dans les pharos 5 W									
Tension de l'appareillage électrique 24 Volts									
Indic. de directions système 4, clignoteurs avec lampe-témoin									
Emplacement AV = en haut s/ailes (orange) AR = combinés avec foux arrière et Stop (rouge)									
Eclairage de brouillard -									
Eclairage arrière 2 combinés, électriques 5 W									
Eclairage avant 2 à gauche & à droite (rouge)									
Eclairage stop 2 combinés avec foux arrière (rouge) 20 W									
Eclairage du No de contrôle 1 combiné, à gauche 5 W									
Eclairage de recul -									
Essuie-glace 2 électriques									
Avertisseur 1 électrique (1-ten)									
Rétroviseur 2 à gauche & à droite à l'extérieur du vhc.									
Indicateur de vitesse -									
Figurine de radiateur -									

Poids en kg.		Avant	Arrière	Total	Planchettes	Avant	Arrière
Chassis avec Cabine	21250	12430	31880	51620	Dimensions H 0	0.25 - 20	12 PLY, 0.25 - 20
Capacité de charge du chassis et/ou Cabine					Charge pneu kg.	11760	11760
Vide (carross.)					simples/XXxXxXx		
Charge utile occupant Indus *							
Poids total							
Poids max. garanti par le fabricant							
Dimensions extérieures en mm		Chassis avec cabine					
Longueur	61235	Porte à faux arrière	11050	Longueur			
Largeur: avant	21200	Hauteur du pont au sol	-	Largeur			
Largeur: arrière (+)	21250	Diminution de bragues: c.	14950	Porte à faux arrière			
Hauteur	21460	Diminution de bragues: c.	14800	Porte à faux arrière			
Empilement	41200	Volée avant	11810	Hauteur des Hélices			

OBSERVATIONS, MODIFICATIONS ET AMÉLIORATIONS:

- *) Exécution avec espacement de 31700 mm, voir bordereau-typo No. 1598 - B.
- **) Nombre de places: 3 places, et levier de changement de vitesses est courbé et une séparation des sièges est faite (RE Art. 12).

- **) Charge utiles: Ne doit en aucun cas dépasser: a) 5,0 t pour pont fixe, b) 4,5 t pour pont basculant, fourgon ou vhc. spécial.
- +) Marchepieds: Doivent être modifiés de façon, à ce qu'ils ne dépassent pas les marchepieds principaux (largeur maxica).
- ++) La direction est réglée par l'importateur de telle façon, que le diamètre de braguage ne dépasse pas 15 mm.

Équipement électrique: Sera complété lors du montage de la carrosserie. A contrôler par l'expert cantonal lors de l'expertise d'immatriculation.

Ce véhicule obtient une réduction des droits de douane selon ordonnance du D.M.F. du 10.2.1950, et doit être pourvu d'un crochet s'adaptant aux anneaux des timons des remorques d'arrêées et de 2 écailles pour câbles de sécurité de remorque.